

DÉPARTEMENT

Allier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATELPERRON

DATE DE CONVOCATION

05 AVRIL 2018

SÉANCE DU 13 AVRIL 2018

DATE D’AFFICHAGE

16 AVRIL 2018

L’an deux mil dix-huit, le treize avril

À vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, de cette Commune

NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 11

Présent : 9

Régulièrement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur

André RATINIER, Maire.

Votants : 11 dont 2 par procuration (GOURLIER à MERCIER ; DE BURE à RATINIER)

Étaient présents : RATINIER, MERCIER, VÉRON, SELLIER, JALLET,
SCHREINER, GABRIEL, DURANTEL, SCHNEIDER,

Étaient absents excusés : GOURLIER, DE BURE,

Secrétaire de séance : JALLET Marie-Pierre

OBJET

DCM20180413_12 - Vote du BP 2018 Salle d’Exposition

Monsieur le Maire présente à la commission le Budget Primitif pour l’année 2018, établi avec Mr ORARD, Trésorier à la Trésorerie de Dompierre sur Besbre.

SECTION FONCTIONNEMENT :

Il s’équilibre tant en dépenses qu’en recettes à la somme de 39 528 €

Il est adopté à l’unanimité des membres présents.

N°DCM20180413_13 - Vote du BP 2018 Commune

Monsieur le Maire présente à la commission le Budget Primitif pour l’année 2018, établi avec le concours de Mr Guy ORARD, Trésorier de Dompierre sur Besbre.

SECTION FONCTIONNEMENT :

Il s’équilibre tant en dépenses qu’en recettes à la somme de 203 349 €.

SECTION INVESTISSEMENT :

Il s’équilibre tant en dépenses qu’en recettes à la somme de 36 690 €.

Il est adopté à l’unanimité des membres présents.

Malgré l’investissement engagé, le Conseil Municipal n’envisage pas d’augmenter les taux d’imposition des taxes communales qui resteront comme suit :

Taxe d’Habitation	14.22
Foncier Bâti.....	9.93
Foncier non bâti	26.91

Le produit fiscal attendu sera donc de 52 336 €.

N°DCM2018013_14 – Participation CLSH Jaligny-Neuilly

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande présentée en 2011 par le Centre de Loisirs sans Hébergement du Centre Social de Jaligny, l'invitant à se prononcer sur la participation en financement par journée/enfant, ainsi que sur la nouvelle cotisation adhérent.

En effet, depuis sa séance du 24 janvier 2011, le Conseil d'Administration du Centre Social a mis en place une cotisation d'adhérent annuelle par habitant pour les communes de son territoire. Le prix par habitant est fixé au prix de 1.00 € par habitant

L'Assemblée délibérante :

- S'engage à prendre en charge une participation financière au prorata du nombre de journées par enfant de Châtelperron fréquentant le CLSH.
- Accepte de régler la cotisation d'adhérent annuelle par habitant au prix de 1.00 € par habitant à l'article 6281 au Budget Primitif 2018
- Déclare que les crédits nécessaires seront ouverts au Budget Primitif 2018- Article 65548 pour la participation CLSH (SIVOS dans le cadre Contrat Temps Libre).

DCM20180413_15 –SALLE D'EXPOSITION : Vente nouveau livre

L'Assemblée délibérante,

Décide de mettre en vente à la boutique de la Salle d'Exposition :

- « Les Idées reçues sur la Préhistoire » : Jacques PERNAUD-Yves COPPENS – Éditions MSM, au prix public de 7.95€ de l'unité,

DIVERS :

T.P.E PRÉHISTORAMA : Les membres du Conseil Municipal ont donné un avis favorable pour rencontrer Mr ORARD, Trésorier de Dompierre, en présence de sa responsable monétique afin d'aborder les conditions générales et financières de l'installation d'un TPE au Préhistorama.

DÉNONCIATION BAIL LOGEMENT COMMUNAL : Mr Claude GOURLIER a donné son départ du logement à la date du 31 mai 2018. Les membres du Conseil Municipal étudieront s'il est nécessaire d'effectuer d'éventuels travaux afin de relouer l'appartement, une fois les lieux libérés.

SIVOM : Le Conseil Municipal décide de vérifier l'état des capots et socle des poteaux incendies notifiés sur le devis du SIVOM en date du 24.11.2018, avant de se prononcer.

VENTE THOMASSET/TOISSIER : Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite au courrier de l'Office Notarial, Charles HEMERY de Dompierre sur Besbre, quant à l'exercice de son droit de préemption pour la vente d'une parcelle boisée cadastrée AN 55 « Bois de Peunoir ».

CHAPITEAU : L'installation du chapiteau se fera le jeudi 26 avril 2018 à 14 h30. Seront présents : Messieurs RATINIER, MERCIER, SELLIER, VÉRON, DURANTEL et GABRIEL.

COMMISSION DES CHEMINS : les membres de la commission des chemins se réunira le jeudi 26 avril 2018 après l'installation du chapiteau.

KAPÉVÉLO le 2 juin 2018 : Sont bénévoles pour cette manifestation : André RATINIER, Claude GOURLIER et Jean-Claude GABRIEL (Famille DEVAUX-JALLET à confirmer).

CÉRÉMONIE DU 8 MAI : Le rassemblement se fera à 10h45 devant la mairie pour la remise de la gerbe au monuments aux morts à 11 h.

BORNES WIFI : Le Conseil Départemental de l'Allier met en place un programme WIF@ALLIER pour accompagner les collectivités locales qui le souhaitent, dans la mise en place d'équipements Wifi publics. Le financement sera supporté par le Conseil Départemental à hauteur de 80 % dans la limite de 600 € maximum comprenant l'acquisition et l'installation des bornes. Le Conseil municipal décide de demander un chiffrage pour une borne au Préhistorama.

Fais et Clos, les jour, mois et an que dessus,